



SOMMAIRE

- ▶ **POIREAU** : les conditions climatiques sont favorables aux thrips.
- ▶ **OIGNON** : quelques dégâts de charançons et de teignes observés.
- ▶ **SALADES** : attentions aux pucerons.
- ▶ **CHOUX** : les conditions climatiques sont favorables aux aleurodes et aux pucerons.
- ▶ **CELERI** : plusieurs captures de mouches de la carotte.
- ▶ **NAVET** : les captures de teigne des crucifères sont en augmentation.
- ▶ **ENDIVE** : début des levées.
- ▶ **POIS** : pression montante de pucerons et de mildiou, captures de tordeuses.
- ▶ **CAROTTE** : captures stables de mouches.
- ▶ **EPINARD** : baisse des captures de noctuelles, symptômes de mildiou.

POIREAU

Réseau : 2 parcelles

Stade : 5-6 feuilles.



Mouche mineuse (*Phytomyza gymnostoma*)

A Violaines (62), des piqûres de mouches sont présentes sur 28% des pieds observés. Des galeries sont également présentes sur 28% des pieds mais il n'est pas certain qu'il s'agisse de l'espèce *Phytomyza gymnostoma*, il pourrait également s'agir d'une espèce qui ne descend pas dans le fût. Les conditions ensoleillées et les températures chaudes prévues dans les prochains jours ne devraient pas lui être très favorables. Cependant, début de semaine prochaine, le retour des pluies et des températures plus douces risquent d'être plus favorables à cet insecte. Si possible, couvrez vos cultures d'Alliacées avec un filet anti-insecte. La protection de la culture doit être la plus précoce possible. D'autres méthodes de lutte physique semblent efficaces (ex : coupe au-dessus du fût pour les poireaux à l'automne, désherbage thermique pour

les oignons au printemps). Ces techniques doivent être positionnées au bon moment, c'est-à-dire avant la descente de la larve dans le fût ou dans le bulbe (environ une semaine après la détection des premières piqûres). Des mesures préventives peuvent également être appliquées : gérer les tas de déchets d'Alliacées (bâchage, ...) ; détruire et enfouir profondément les résidus de cultures d'Alliacées ; allonger la rotation ; favoriser les auxiliaires (notamment certains hyménoptères parasitoïdes qui semblent jouer un rôle de régulation naturelle vis-à-vis de *Phytomyza gymnostoma* mais de manière très ponctuel).



Thrips

A Violaines (62), 1 à 3 thrips sont présents sur 12% des pieds et des dégâts de thrips sont observés sur 16% des poireaux. A Wormhout (59), les premiers thrips ont été signalés sur 12% des poireaux et des dégâts sont bien visibles sur 25% des plantes.



Sur les pièges bleus mis en place à Wormhout (59) moins de 0,1 thrips/plaque et par jour a été capturé, à Violaines (62), la pression augmente avec 2,1 thrips / plaque/ jour capturés. La pression augmente et les conditions chaudes et sèches annoncées pour les prochains jours vont lui être favorables. Restez vigilants. Les dégâts sont causés par la larve et l'adulte. Les piqûres occasionnées par l'insecte évoluent en une multitude de points blancs, affectant principalement la présentation ce qui n'a pas d'incidence en circuit court... Il existe des filets anti-thrips pour couvrir les cultures ou il est possible d'arroser régulièrement (3 fois par jour à dose de 1,5 mm d'eau à chaque fois) pour garder le cornet humide ce qui gêne le développement des thrips. Le choix variétal est très important pour réduire les dégâts de thrips : ils sont très faibles sur des variétés

tolérantes (Darter, Oslo, attention à la rouille sur Darter) à élevés sur des variétés sensibles (Krypton, Harston).



Il existe une solution de biocontrôle, il s'agit de la substance active suivante : huile essentielle d'orange douce.

Retrouvez la liste actualisée des produits de biocontrôle sur le site : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrôle>.

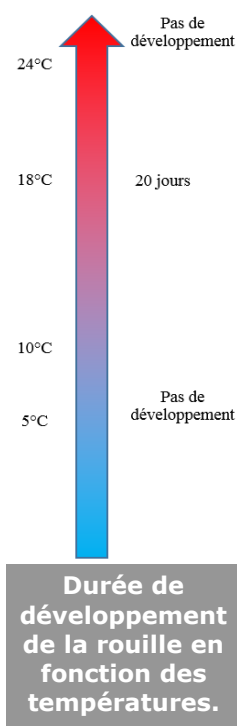
Rouille

A Wormhout (59), de la rouille est présente sur 4% des



poireaux (variété Krypton). Au vu des conditions météorologique actuelle, le risque est faible.

La tolérance à la rouille est très variable d'une variété de poireau à l'autre, et le choix d'une variété tolérante est le meilleur levier de lutte contre la maladie. Les symptômes sont caractéristiques avec la formation de pustules orange plus ou moins foncées. La maladie touche d'abord les feuilles de la base puis gagne les étages supérieurs. Les conditions optimales pour l'infestation sont une température de 15°C avec 100% d'humidité pendant 4 heures. L'agent pathogène est actif entre 10 et 24°C avec un optimum à 18°C. Seul un temps froid avec des températures inférieures à 5°C bloque la maladie. La transmission de la rouille d'une saison sur l'autre se fait par le biais des cultures d'ail, des cultures de poireaux tardives encore en place lors des premières plantations ou des Alliums sauvages. Il est important de choisir des variétés peu sensibles. Il n'existe pas de variétés réellement résistantes mais il y a des différences de sensibilité variétale. Il est utile aussi de pratiquer une rotation des cultures en espaçant les Alliées et de raisonner la fertilisation azotée.



OIGNON

Réseau : 2 parcelles

Stade: 4-5 feuilles.



Charançon de l'oignon (*Ceutorhynchus*

suturalis)

Quelques piqûres et dégâts de charançons ont été observés à Richebourg (62) sur moins de 10% des pieds. Pour le moment, ces dégâts ne semblent pas préjudiciables.

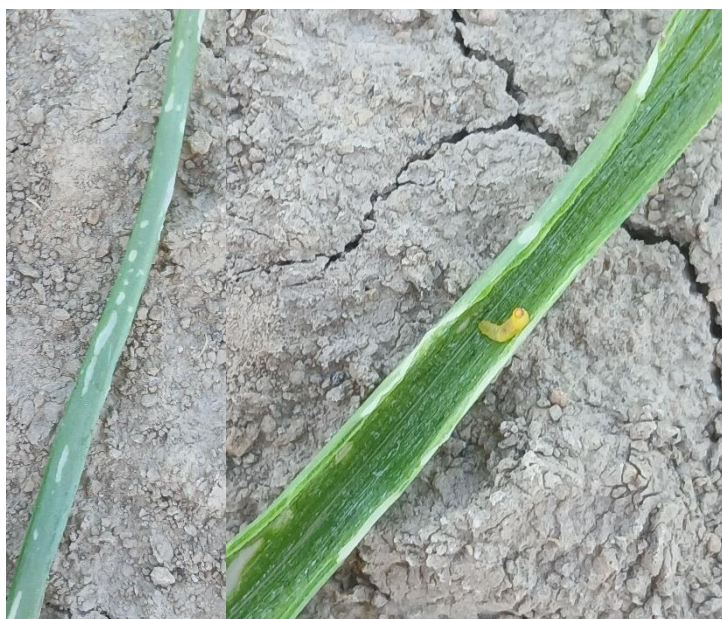


Dégâts de charançon (FREDON HdF)



Thrips

A Richebourg (62), 1 thrips est présent sur 4% des pieds observés. Les conditions ensoleillées et les températures chaudes prévues dans les prochains jours vont être favorables à leur développement mais dans notre région, sur oignon, il y a souvent peu de problèmes liés aux thrips et la pression est faible pour le moment.



Galleries et larve de teigne du poireau sur oignon (PLRN)

Teigne du poireau (*Acrolepiopsis assectella*)



Des dégâts de teignes sont signalés dans le secteur de la plaine de la Lys. La pression est très faible, moins de 5% des plants présentent des dégâts. Le risque est faible car même en cas de forte infestation, il ne semble pas y avoir d'impact sur le rendement.

Gibier



À Richebourg (62), les dégâts de gibier sont toujours visibles. Seule l'extrémité des feuilles est consommée mais les oignons touchés semblent se développer correctement.

SALADES

Réseau : 7 parcelles

Stade : plantation à récolte



Limaces

A Bailleul (59), des limaces et dégâts sont observés sur 20% de la parcelle. Les conditions plus sèches et les températures chaudes annoncées pour les prochains jours ne devraient pas lui être favorables mais attention au retour des pluies prévu début de semaine prochaine.

Il existe des produits de biocontrôle autorisés sur limaces. Il s'agit des substances actives suivantes : phosphate ferrique (il faut renouveler l'application s'il résiste mal à la pluie) et *Phasmarhabditis hermaphrodita* qui s'attaque spécifiquement aux limaces et les détruit.

Retrouvez la liste actualisée des produits de biocontrôle sur le site :

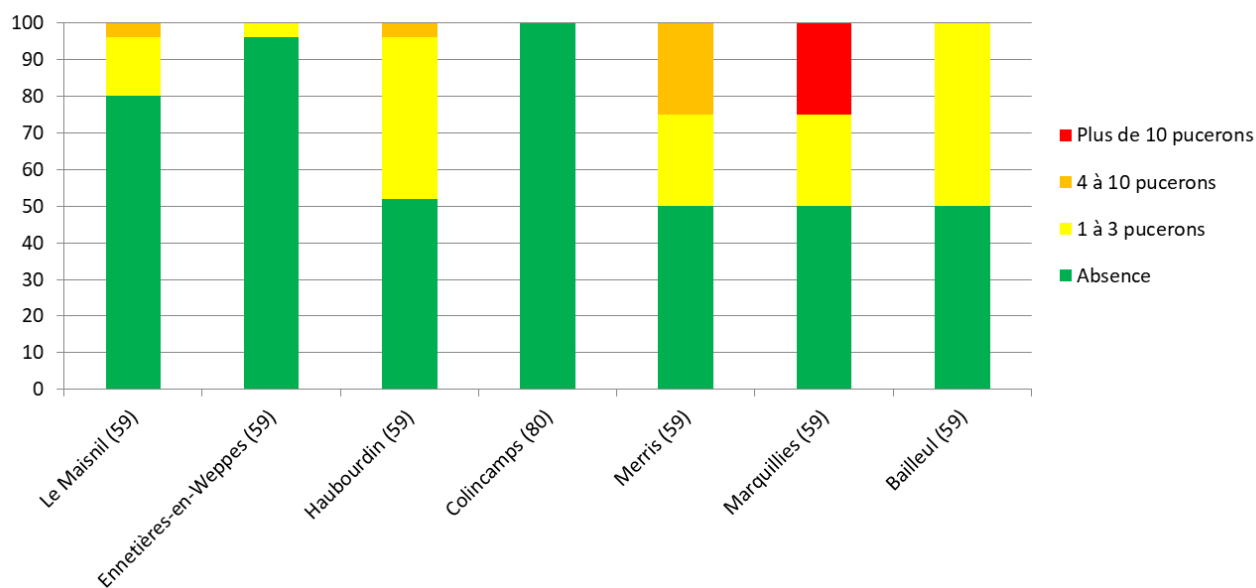
<https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole>



Pucerons

La pression augmente et la situation est résumée dans le graphique ci-dessous. Des auxiliaires (pontes et adultes de coccinelle, araignées, parasitoïdes de pucerons...) sont observés sur plusieurs parcelles. Les conditions météorologiques prévues dans les prochains jours vont lui être plutôt favorables. Restez vigilants.

Pourcentage de salades avec la présence de pucerons aptères



Sclerotinia




A Haubourdin (59), Marquillies (59) et Bailleul (59), du Sclerotinia est observé sur quelques pieds dans la parcelle. Attention au retour des pluies annoncé début de semaine prochaine qui vont être favorables à la maladie.





Noctuelle gamma (*Autographa gamma*)

De manière générale, les captures augmentent cette semaine. Aucune ponte et aucune chenille n'ont été détectées. La pression reste faible, mais restez vigilants, les températures annoncées pour les prochains jours vont être assez favorables, observez régulièrement vos parcelles pour détecter les pontes et les jeunes chenilles.

Commune	Nombre de noctuelle gamma par piège
Ennetières-en-Weppes (59)	8 
Haubourdin (59)	7 
Le Maisnil (59)	17 



Il existe des produits de biocontrôle autorisés sur chenilles. Il s'agit des substances actives suivantes : *Steinernema feltiae* (sous abri uniquement), *Bacillus thuringiensis* subsp. aizawai et de *Bacillus thuringiensis* subsp. Kurstaki (à utiliser en alternance et sur très jeunes larves pour de meilleurs résultats). Retrouvez la liste actualisée des produits de biocontrôle sur le site : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrôle>.

CHOUX

Réseau : 6 parcelles

Stade : plantation à pomaison



Gibier

Les dégâts de gibier sont toujours bien présents dans la région. A Illies (59), des dégâts de pigeons ramiers sont toujours observés.

Les problèmes sont souvent inféodés aux secteurs. Les dégâts causés par le gibier sont préjudiciables pour le rendement car ils entraînent la destruction partielle ou totale de plants.

Des mesures prophylactiques existent :

- Méthode utilisant les sons et/ou le bruit (gibier à plume) : canon à propane, appareils émettant des cris de détresse et de prédateurs. Les oiseaux ne sont pas sensibles aux ultra-sons. Les oiseaux s'habituent rapidement aux canons stationnaires et non programmables. Pour avoir un maximum d'efficacité il faut que le danger soit imprévu. Les canons programmables ont de meilleurs résultats même s'ils sont plus chers. Les outils devront être installés avant l'arrivée des oiseaux, le jour de la plantation.
- Méthode utilisant l'effarouchement visuel (gibier à plume et poils) : épouvantails, tracteur dans la parcelle, ruban de signalisation, matériel réfléchissant, ballons effaroucheurs... Ces moyens de lutte doivent souvent être changés d'endroit pour éviter que les prédateurs ne s'y habituent.
- L'installation d'un filet/bâche constitue la seule méthode qui peut donner près de 100% de résultat. La mise en place de clôture électrique est aussi très efficace contre les ravageurs à poils.

Le gibier s'habitue plus ou moins rapidement à ces techniques. Il est important de mettre le système de dissuasion dans la parcelle avant que les dégâts ne commencent. Pour améliorer leur efficacité, on peut cumuler plusieurs techniques et en modifier les applications (déplacement des épouvantails, réglage aléatoire des détonateurs...) pour éviter l'accoutumance. Elles doivent être adaptées aux espèces présentes et à l'environnement de la parcelle (habitations, ...). Le coût et le temps nécessaire pour la mise en place et l'entretien de ces « outils » doivent aussi être pris en compte. Bien que l'efficacité de ces mesures semble limitée (notamment en raison de l'accoutumance du gibier aux méthodes d'effarouchement), leur mise en place permet de réduire les dégâts. Ces systèmes ne permettent pas d'éliminer les nuisibles, il est possible de contrôler les populations en les régulant. En ce qui concerne les nuisibles (la liste est différente pour chaque territoire), les documents nécessaires à leur régulation sont disponibles auprès des Fédérations de Chasse de

chaque département. Les Fédérations de Chasse pourront ainsi vous renseigner sur les dates d'ouverture et de fermeture de la chasse, sur la liste des espèces classées nuisibles dans votre commune, sur les formulaires de demande de destruction et les autorisations à tir, etc. Elles pourront également vous fournir les informations concernant l'indemnisation des dégâts causés par le grand gibier (sanglier, chevreuil, cerf, ...) sur les cultures et récoltes agricoles.



Colonie de pucerons cendrés (PLRN)

Pucerons cendrés **(*Brevicoryne brassicae*)**



Des pucerons cendrés sont régulièrement observés sur les parcelles de la région. A Ennetières-en-Weppes (59), 1 à 3 pucerons cendrés sont présents sur 8% des pieds. A Saint-Omer (62), 2% des choux sont touchés par des colonies de pucerons cendrés. A

Illies (59) et Sercus (59), quelques pucerons cendrés sont aussi signalés. Les conditions météorologiques des prochains jours pourraient être favorables au développement des pucerons : surveillez vos parcelles ! Leur présence se manifeste par un rosissement et un enroulement des feuilles.

Afin d'éviter la prolifération des pucerons, il est conseillé :

- d'éviter de broyer et incorporer les résidus de culture
- de favoriser les bandes fleuries et donc les auxiliaires des cultures
- d'irriguer les parcelles
- de poser des filets anti-insectes
- de favoriser une pousse rapide du jeune plant

Aleurodes (*Aleyrodes protella*)

Des aleurodes (adultes et pontes) sont régulièrement observés sur les parcelles de la région. A Ennetières-en Weppes (59), 1 à



2 aleurodes sont présents sur 12% des pieds. A Illies (59) quelques adultes et pontes sont présents principalement en bord de parcelle. Les conditions météorologiques prévues pour les jours prochains (conditions sèches, 16-32° C) seront favorables au développement des aleurodes, restez vigilants en observant régulièrement la face inférieure des feuilles des choux. L'aleurode du chou prélève la sève des choux et sécrète du miellat ce qui favorise le développement de fumagine pouvant entraîner une perturbation du développement du chou et une perte de rendement. Les conditions sèches et chaudes (température supérieure à 20°C) lui sont favorables.

Des mesures préventives et des solutions alternatives peuvent être mises en place pour éviter l'infestation d'aleurodes : limiter le nombre de Brassicacées dans la rotation et en interculture ; éviter de cultiver des choux à proximité d'autres cultures de Brassicacées ; détruire les résidus de cultures et les adventices de la famille des Brassicacées ; irriguer les parcelles lorsque c'est possible, entretenir les bordures de parcelles ; favoriser les auxiliaires des cultures.



Piériide, noctuelle et teigne des crucifères

Des chenilles de teigne sont régulièrement observées sur les parcelles de la région. Quelques chenilles de piérides et de noctuelles sont aussi signalées

Site de piégeage	Noctuelle gamma	Teigne des crucifères
Ennetières-en-Weppes (59)	8 ↗	5 ↗
Illies (59)	17 ↗	81 ↗
Saint Omer (62)	1 =	4 ↗
Sercus (59)	22 ↗	27 ↗
Campagne les Hesdin (62)	7 ↗	32 ↗
Campagne les Hesdin (62)	3 ↗	7 ↗

ponctuellement. Un vol de teignes est en cours à Sainte-Marie-Kerque (62). A Illies (59), quelques piérides volent dans la parcelle.

De manière générale, les captures restent faibles dans les pièges mais les températures des prochains jours vont être favorables aux papillons. Surveillez vos parcelles pour détecter les premières pontes et chenilles.



Il existe des solutions de biocontrôle efficaces si elles sont appliquées sur jeunes chenilles. Il s'agit de substances actives *Bacillus thuringiensis* subsp. aizawai et de *Bacillus thuringiensis* subsp. Kurstaki (à utiliser en alternance et sur très jeunes larves pour de meilleurs résultats). Retrouvez la liste actualisée des produits de biocontrôle sur le site : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole>.

Altises (*Phyllotreta* sp.)



Les altises sont toujours bien présentes dans la région quel que soit le stade de culture. A Campagne-les-Hesdin (62), des altises sont présentes sur 20% des choux à



Dégâts d'altise (FREDON HdF)

choucroute. A Saint-Omer (62), 1 à 5 altises sont présentes sur 20% des choux. A Ennetières-en-Weppes (59), 1 à 4 altises sont présentes sur 20% des choux, les dégâts touchent 40% des pieds. Restez vigilants et allez observer régulièrement vos cultures de Brassicacées, même lorsqu'elles sont recouvertes d'un voile. Les choux sont sensibles à ce ravageur entre la plantation et le stade 8 feuilles.

NAVET

Teigne des crucifères (*Plutella xylostella*)

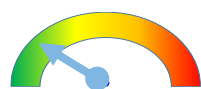
Sur le secteur de Fleurbaix (62), 14 teignes ont été capturées dans le piège. A Winnezele (59), 3 teignes ont été piégées.

CELERI



Mouche du céleri (*Euleia heraclei*)

Une mouche a été capturée à Clairmarais (62) et à Hinges (62) sur plaques jaunes.



Mouche de la carotte (*Psila rosae*)

A Clairmarais (62) et à Hinges (62), respectivement 5 et 3 mouches de la carotte (0, 83 et 0,5 mouche / plaque) ont été piégées sur plaque jaune. Ce sont les larves (asticots blancs jaunâtre de 7-8 mm) qui occasionnent les dégâts en creusant des galeries dans des raves, entraînant des pourritures dues à des champignons ou des bactéries secondaires. Les attaques peuvent s'accompagner d'un jaunissement, d'un rougissement ou d'un flétrissement de la végétation. Il y a généralement 3 générations par an. A partir du printemps, les émergences sont échelonnées. La température optimale pour le développement de la larve est située entre 18 et 22°C. Il est possible de bâcher les parcelles avec un filet anti-insecte pour éviter les attaques. Privilégiez les parcelles bien aérées et éloignées des haies si possible. L'activité des femelles a préférentiellement lieu en fin de journée.



ENDIVE

Levée

Les levées sont rapides sur une parcelle semée ce

vendredi, les levées sont déjà en cours.



Pose des bacs jaunes (FREDON Hdf)

POIS

Réseau : 13 parcelles fixes + compilation des tours de plaine

Stade : levée à remplissage des gousses

Des cas de fonte de semis sont encore recensés dans différents secteurs de la région depuis le début de la campagne, avec des pertes de pied parfois conséquentes sur certaines parcelles. Des dégâts d'oiseaux et de gros gibier sont encore signalés cette semaine dans l'ensemble des Hauts-de-France.



Sitones

Des morsures de sitones sont encore observées. Les dégâts sont surtout constatés sur les parcelles où les pois sont aux premiers stades de développement. Dans l'ensemble de la région, la pression du ravageur tend à diminuer cette semaine, notamment sur les parcelles aux stades les plus avancés. La période de sensibilité des pois s'étend jusqu'au stade 5-6 feuilles, au-delà les plantes sont suffisamment développées pour faire face aux attaques.



Thrips

Des thrips sont observés sur les derniers semis de pois dans le Santerre. Le stade de sensibilité du pois au thrips s'étale de la levée au stade 5-6 étages foliaires. Le seuil de nuisibilité du ravageur est de 1 thrips par plante (à partir du stade 80 % de levée).



Pucerons

Les pucerons sont encore observés ces derniers jours sur l'ensemble des parcelles de la région, sur tous les stades de culture. La présence d'auxiliaires notamment de coccinelles est également signalée sur ces parcelles. La chaleur et la sécheresse de ces derniers jours ont été favorables à leur prolifération. Des premiers symptômes de viroses sont également signalés sur quelques parcelles dans l'Oise et de la Somme.



Puceron vert – photo UNILET archive

Pour rappel, le seuil de nuisibilité est de 5 pucerons par extrémité de tiges avant floraison et de 10 pucerons après floraison.



Tordeuses du pois

Des vols de tordeuses sont signalés cette semaine dans l'Oise, la Somme et l'Aisne. Les captures sont très variables d'une parcelle à l'autre : 75 à Amifontaine (02), 43 à Bonneuil-les-Eaux (60), 3 à Gruny (80), 10 à Laon. Aucune capture à Fresnoy-lès-Roye (80).

Il n'y a pas de lien entre le niveau de capture et les dégâts. Le seuil de nuisibilité est atteint dès les premières captures de papillons à partir du moment où les pois sont au stade "gousses plates sur le 1^{er} étage florifère" (= début floraison + 7 jours). La période de sensibilité des pois dure jusqu'à la récolte.



Mildiou

Des symptômes de mildiou sont observés sur l'ensemble des parcelles de pois de la région, avec souvent quelques taches sur 1



à 2 étages. La chaleur des derniers jours ont été défavorables à son développement, mais les conditions plus fraîches et humides annoncées pour les prochains jours risquent de favoriser son retour. A surveiller.

CAROTTE

Réseau : 4 parcelles fixes + compilation des tours de plaine

Stade : stade crayon pour les jeunes carottes, stade 2 feuilles vraies pour les grosses carottes

Aucune maladie observée.



Mouche de la carotte et du céleri

Les captures de mouches de la carotte et du céleri se poursuivent cette semaine : 1 mouche de la carotte à Haubourdin (59), 1 mouche de la carotte à Lorgies (62), 5 mouches de la carotte et 1 mouche du céleri à Clairmarais (62), 3 mouches de la carotte et 1 mouche du céleri à Hinges (62).

Pour rappel, le seuil indicatif de risque est d'1 mouche par piège par semaine.

EPINARD

Réseau : 4 parcelles fixes + compilation des tours de plaine

Stade : levée-récolte



Pucerons

Quelques pucerons sont observés cette semaine, ainsi que des auxiliaires : larves et pupes de syrphes, coccinelles.



Noctuelles défoliatrices

Les captures de noctuelles défoliatrices sont en baisse cette semaine, dans l'ensemble de la région. Aucun dégât n'est signalé.

Pour rappel, le piégeage des papillons avec une phéromone permet de connaître la période de présence potentielle de l'insecte mais ne suffit pas pour donner un niveau de risque car il n'y a pas de relation entre captures et dégâts. Ce sont les chenilles qui sont responsables des dégâts.

L'observation de chenilles dans les cultures ou de perforations sur le feuillage permet d'évaluer le risque pour la culture.



Mildiou

Des symptômes de mildiou sont observés sur les variétés sensibles à la maladie et les parcelles irriguées en Picardie.



Mildiou sur épinard – photo UNILET archive

Action pilotée par le ministère chargé de l'Agriculture et le ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto, et celui du Conseil Régional Hauts-de-France.

Ce bulletin est rédigé à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. Il donne la tendance de la situation sanitaire. Toutefois celle-ci ne peut être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Directeur de la publication : Laurent DEGENNE - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.

Avec la participation d'AGRIFREEZ/TRINATURE, ARDO/AGORIS, BONDUELLE, CETA ENDIVES ARTOIS, ELCHAIS, Endilaon, EXPANDIS, Marché de Phalempin, Natur'coop, GREENYARD/OP Vallée de la Lys, OPLINORD, OPLVERT, Primacoop, SIPEMA, SODELEG, TY Consulting, et des producteurs observateurs.

Bulletin rédigé par les animateurs régionaux de la filière cultures légumières - Tous légumes : L. DURLIN - FREDON Hauts-de-France ; Oignon : S. DOYER -PLRN ; Chou-fleur, choux et Poireau : A. ESPINASSE - PLRN ; Salades : O. BAUDE - PLRN ; Carotte, Epinard, Pois de conserve et Haricots verts : P. MATHIEU - UNILET ; Endive : M. BENIGNI - APEF ; Céleri : V. ALAVOINE - PLRN

Coordination et renseignements : Aurélie ALBAUT - Chambre d'agriculture de la Somme / Samuel BUECHE - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la [DRAAF](#) et [Chambre d'Agriculture des Hauts-de-France](#)



Région
Hauts-de-France